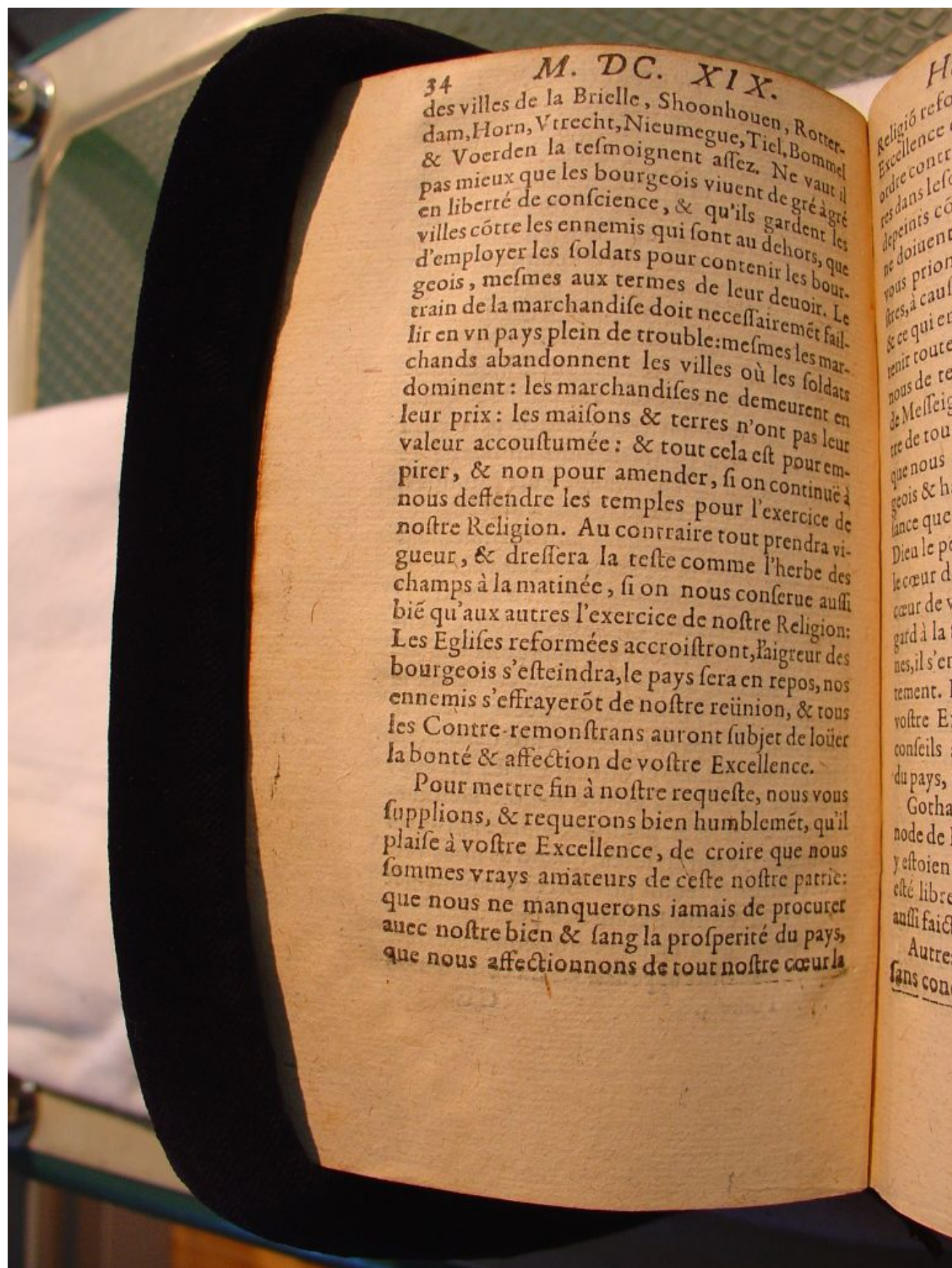


1619_034.jpg

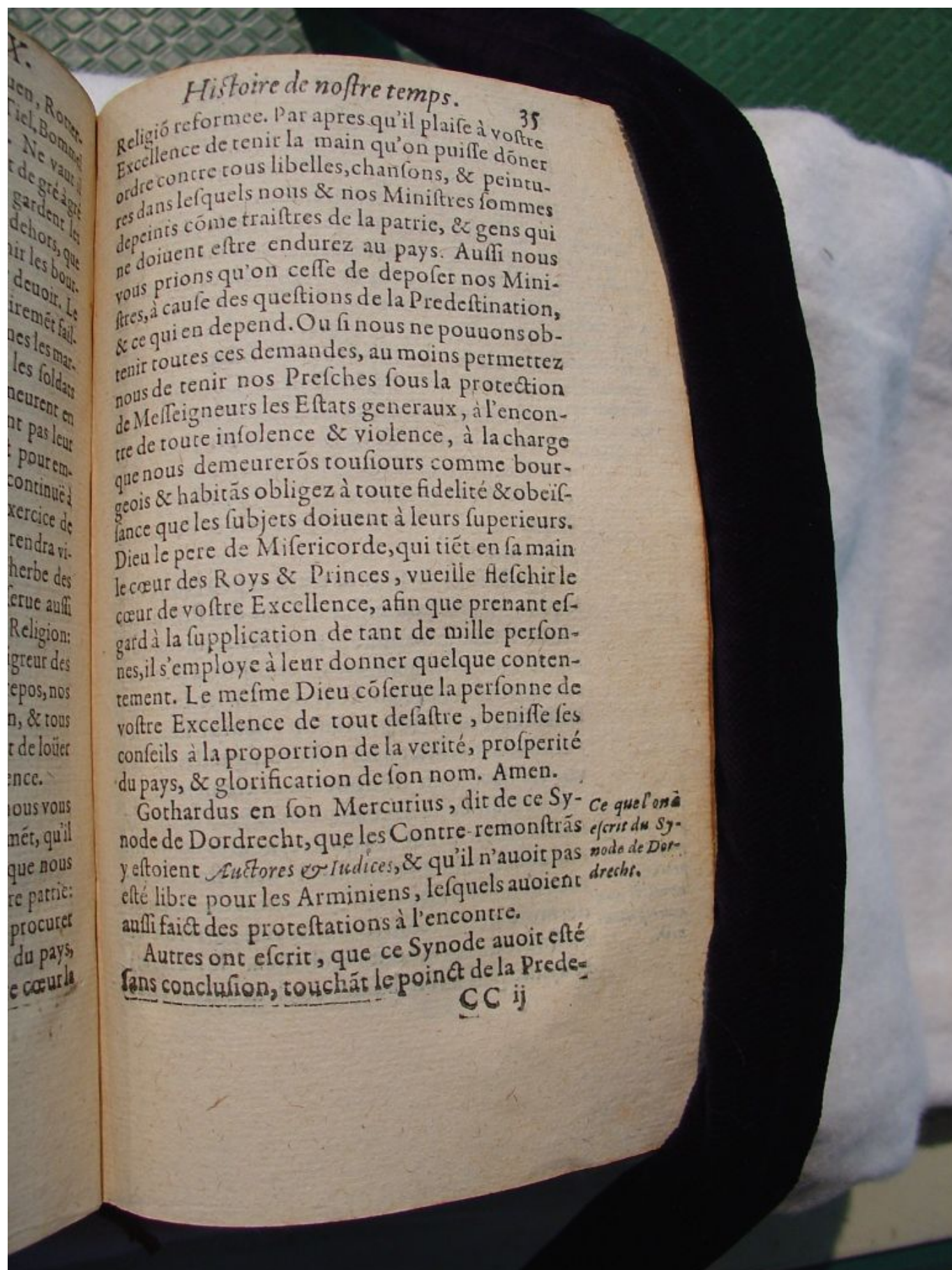


34 M. DC. XIX.
des villes de la Brielle, Shoonhouen, Rotter-
dam, Horn, Vtrecht, Nieumegue, Tiel, Bommel
& Voerden la tesmoignent assez. Ne vaut il
pas mieux que les bourgeois vivent de gré à gré
en liberté de conscience, & qu'ils gardent les
villes cōtre les ennemis qui sont au dehors, que
d'employer les soldats pour contenir les bour-
geois, mesmes aux termes de leur deuoir. Le
train de la marchandise doit necessairemēt fail-
lir en vn pays plein de trouble: mesmes les mar-
chands abandonnent les villes où les soldats
dominent: les marchandises ne demeurent en
leur prix: les maisons & terres n'ont pas leur
valeur accoustumée: & tout cela est pour em-
pirer, & non pour amender, si on continuë à
nous desfendre les temples pour l'exercice de
nostre Religion. Au contraire tout prendra vi-
gueur, & dressera la teste comme l'herbe des
champs à la matinée, si on nous conserue aussi
bië qu'aux autres l'exercice de nostre Religion:
Les Eglises reformées accroistront, l'aigreur des
bourgeois s'esteindra, le pays sera en repos, nos
ennemis s'effrayerōt de nostre reünion, & tous
les Contre-remonstrans auront subiet de louer
la bonté & affection de vostre Excellence.

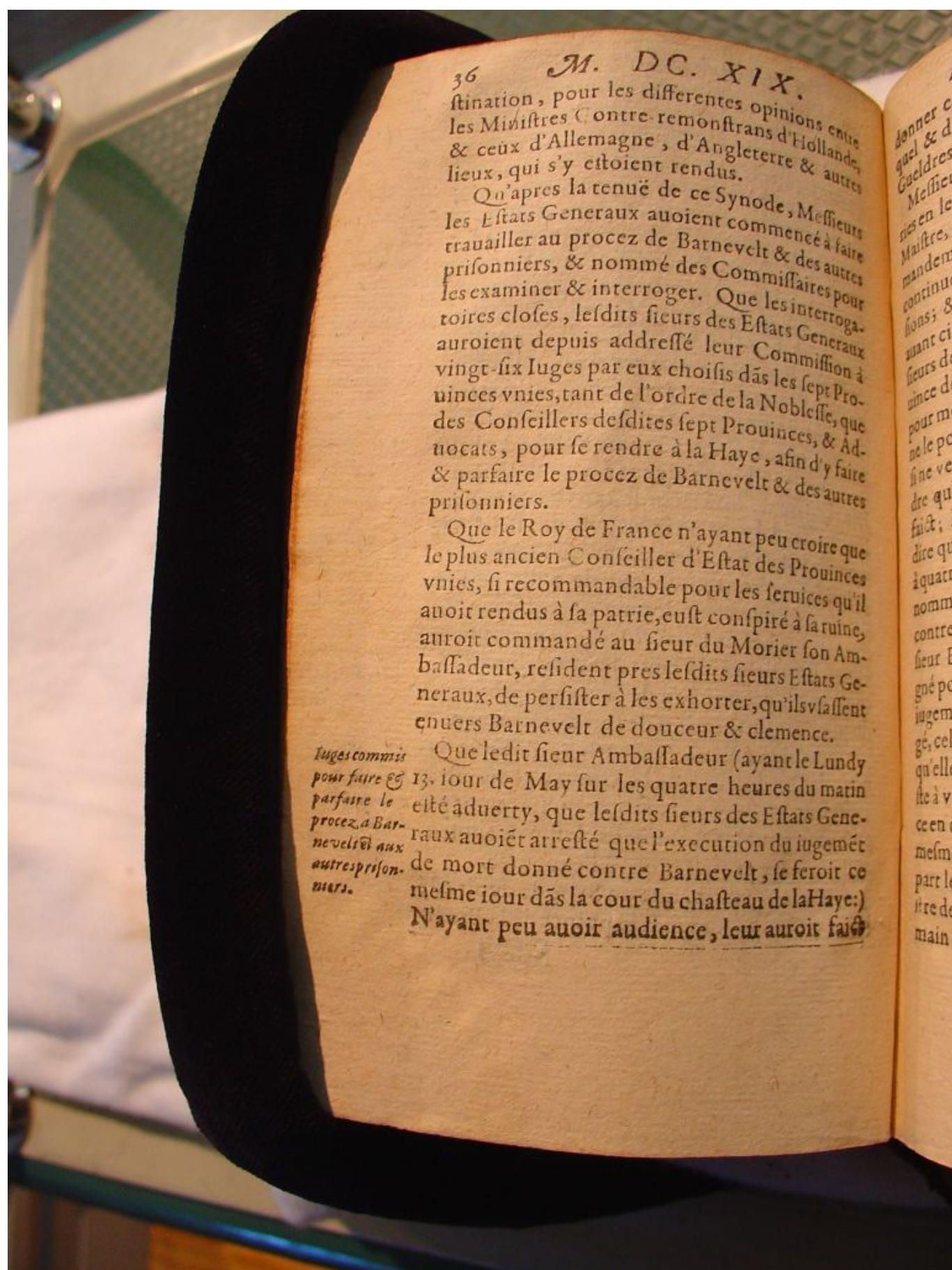
Pour mettre fin à nostre requeste, nous vous
supplions, & requerons bien humblemēt, qu'il
plaise à vostre Excellence, de croire que nous
sommes vrays amateurs de ceste nostre patrie:
que nous ne manquerons iamais de procurer
auec nostre bien & sang la prosperité du pays,
que nous affectionnons de tout nostre cœur la

HA
Religio refo
Excellence
ordre contr
res dans le
depeins cō
ne doiuent
vous prion
lres, à caus
& ce qui en
tenir toute
nous de re
de Messeig
tre de tout
que nous
geois & ha
lance que
Dieu le pe
le cœur de
cœur de v
gard à la
mes, il s'en
rement. I
vostre Ex
conseils a
du pays,
Gorha
node de I
y estoient
esté libre
aussi faiçt
Autres
sans conc

1619_035.jpg



1619_036.jpg



36 M. DC. XIX.
 stination, pour les différentes opinions entre
 les Ministres Contre-remonstrans d'Hollande,
 & ceux d'Allemagne, d'Angleterre & autres
 lieux, qui s'y estoient rendus.

Qu'après la tenuë de ce Synode, Messieurs
 les Estats Generaux auoient commencé à faire
 travailler au procez de Barnevelt & des autres
 prisonniers, & nommé des Commissaires pour
 les examiner & interroger. Que les interroga-
 toires closes, lesdits sieurs des Estats Generaux
 auroient depuis adressé leur Commission à
 vingt-six Iuges par eux choisis dās les sept Pro-
 uinces vnies, tant de l'ordre de la Noblesse, que
 des Conseillers desdites sept Prouinces, & Ad-
 uocats, pour se rendre à la Haye, afin d'y faire
 & parfaire le procez de Barnevelt & des autres
 prisonniers.

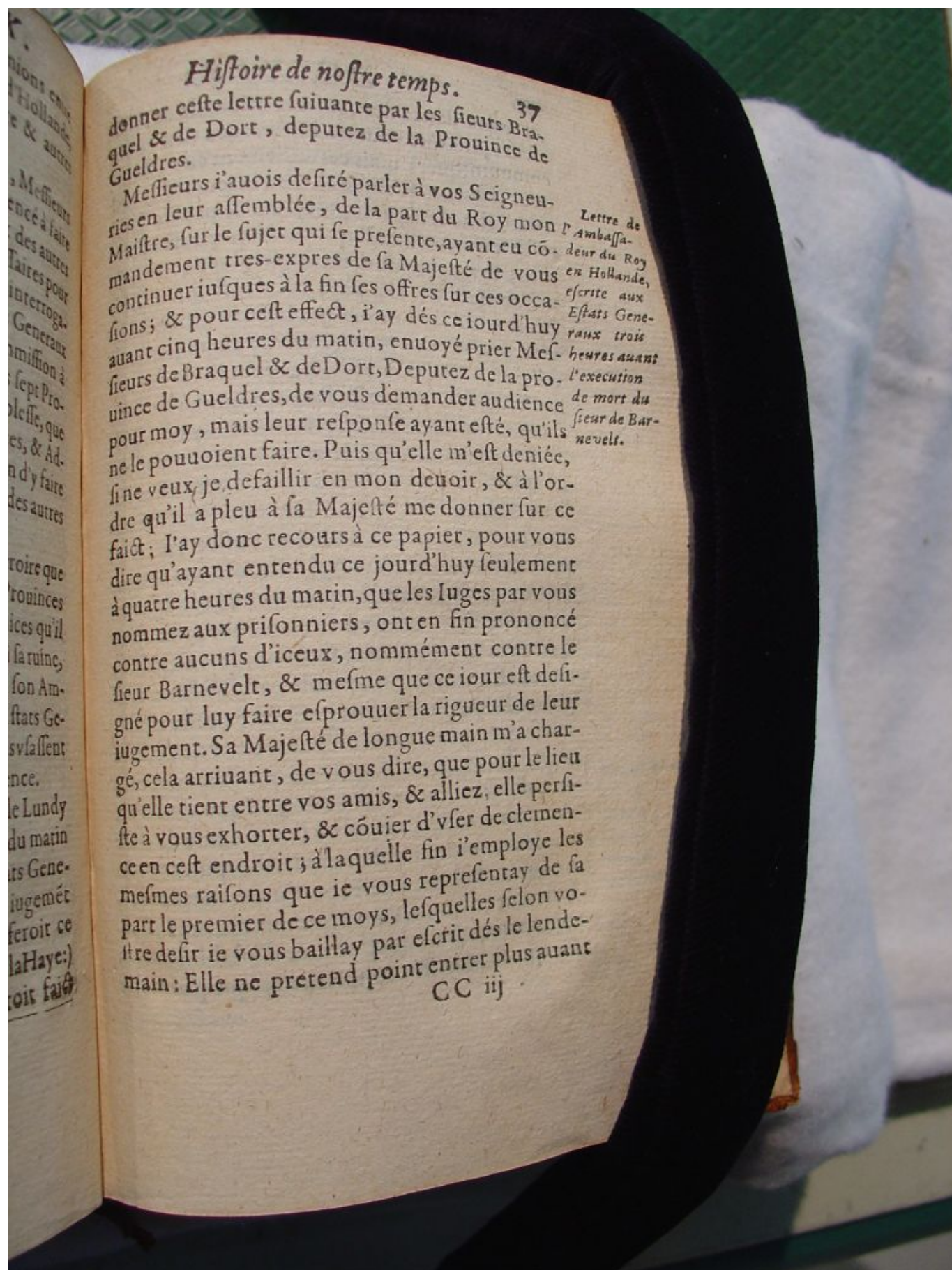
Que le Roy de France n'ayant peu croire que
 le plus ancien Conseiller d'Estat des Prouinces
 vnies, si recommandable pour les services qu'il
 auoit rendus à sa patrie, eust conspiré à sa ruine,
 auroit commandé au sieur du Morier son Am-
 bassadeur, resident pres lesdits sieurs Estats Ge-
 neraux, de persister à les exhorter, qu'ils vlassent
 enuers Barnevelt de douceur & clemence.

*Iuges commis
 pour faire &
 parfaire le
 procez à Bar-
 nevelt & aux
 autres prison-
 niers.*

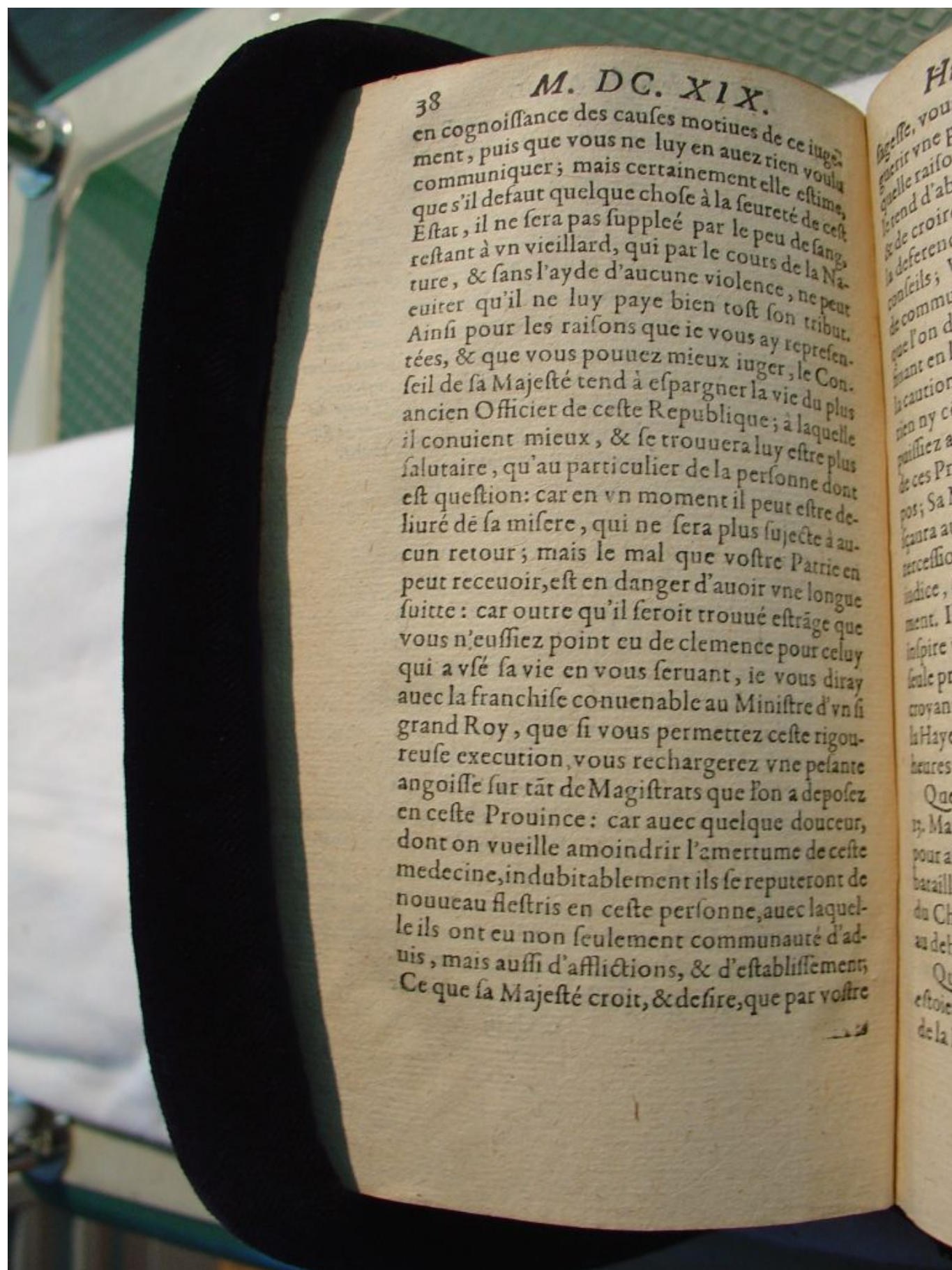
Que ledit sieur Ambassadeur (ayant le Lundy
 13. iour de May sur les quatre heures du matin
 esté aduertty, que lesdits sieurs des Estats Gene-
 raux auoiēt arresté que l'execution du iugemēt
 de mort donné contre Barnevelt, se feroit ce
 mesme iour dās la cour du chasteau de la Haye:)
 N'ayant peu auoir audience, leur auroit fait

donner ce
 quel & de
 Gueldres.
 Messieu
 nes en les
 Maîtres,
 mandem
 continue
 lions; &
 auant cir
 sieurs de
 uince de
 pour mo
 ne le po
 si ne ve
 dre qu'
 fait; I
 dire qu
 à quarr
 nommi
 contre
 sieur B
 gné po
 iugem
 gé, cel
 qu'elle
 ste à vo
 ce en c
 mesme
 part le
 itre de
 main:

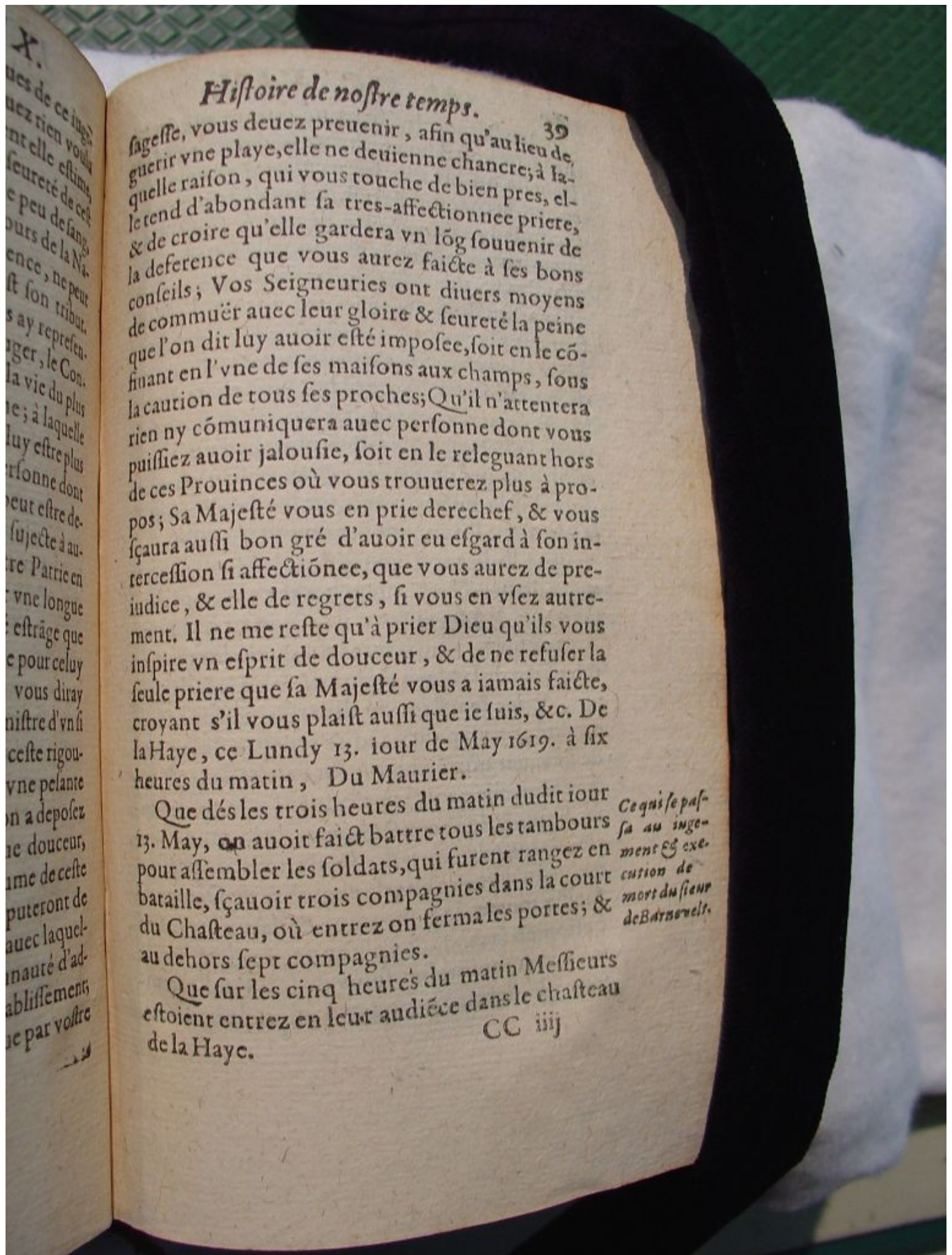
1619_037.jpg



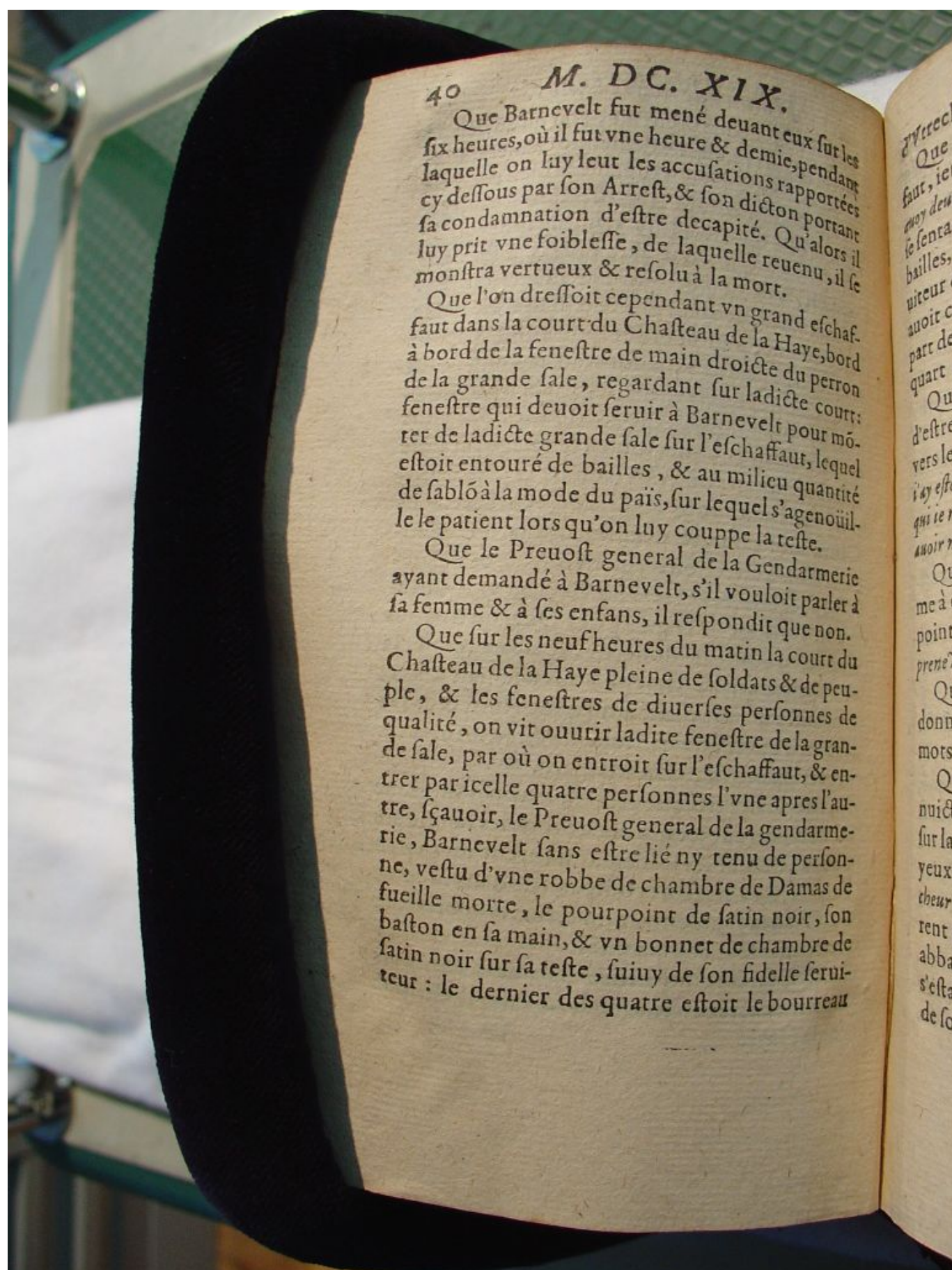
1619_038.jpg



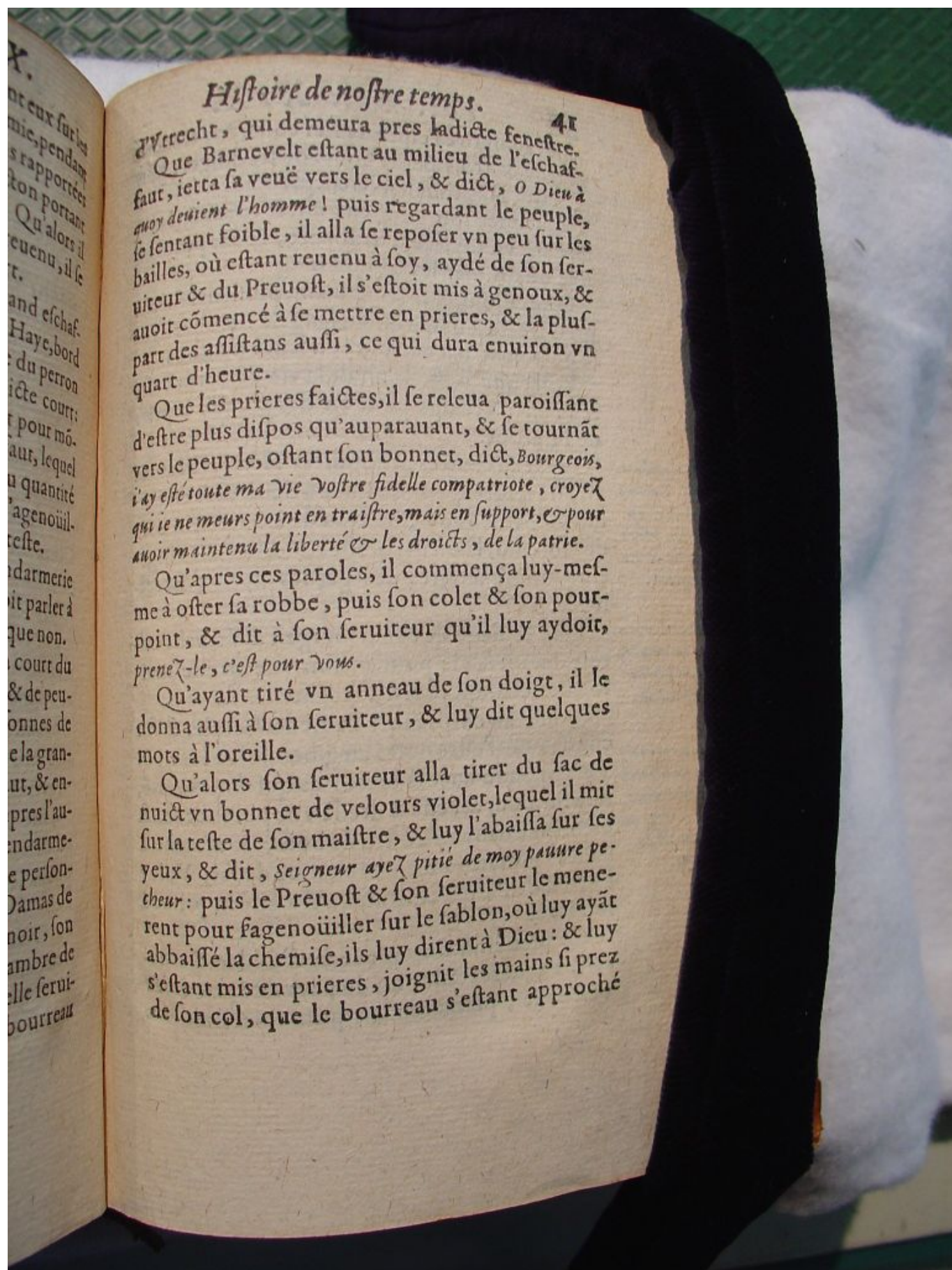
1619_039.jpg



1619_040.jpg



1619_041.jpg



Histoire de nostre temps.

41

d'Ytrecht, qui demeura pres ladicte fenestre.
 Que Barnevelt estant au milieu de l'eschaf-
 faut, ietta sa veuë vers le ciel, & dict, *O Dieu à*
quoy deuient l'homme! puis regardant le peuple,
 se sentant foible, il alla se reposer vn peu sur les
 bailles, où estant reuenu à soy, aydé de son ser-
 uiteur & du Preuost, il s'estoit mis à genoux, &
 auoit cōmencé à se mettre en prieres, & la plus-
 part des assistans aussi, ce qui dura enuiron vn
 quart d'heure.

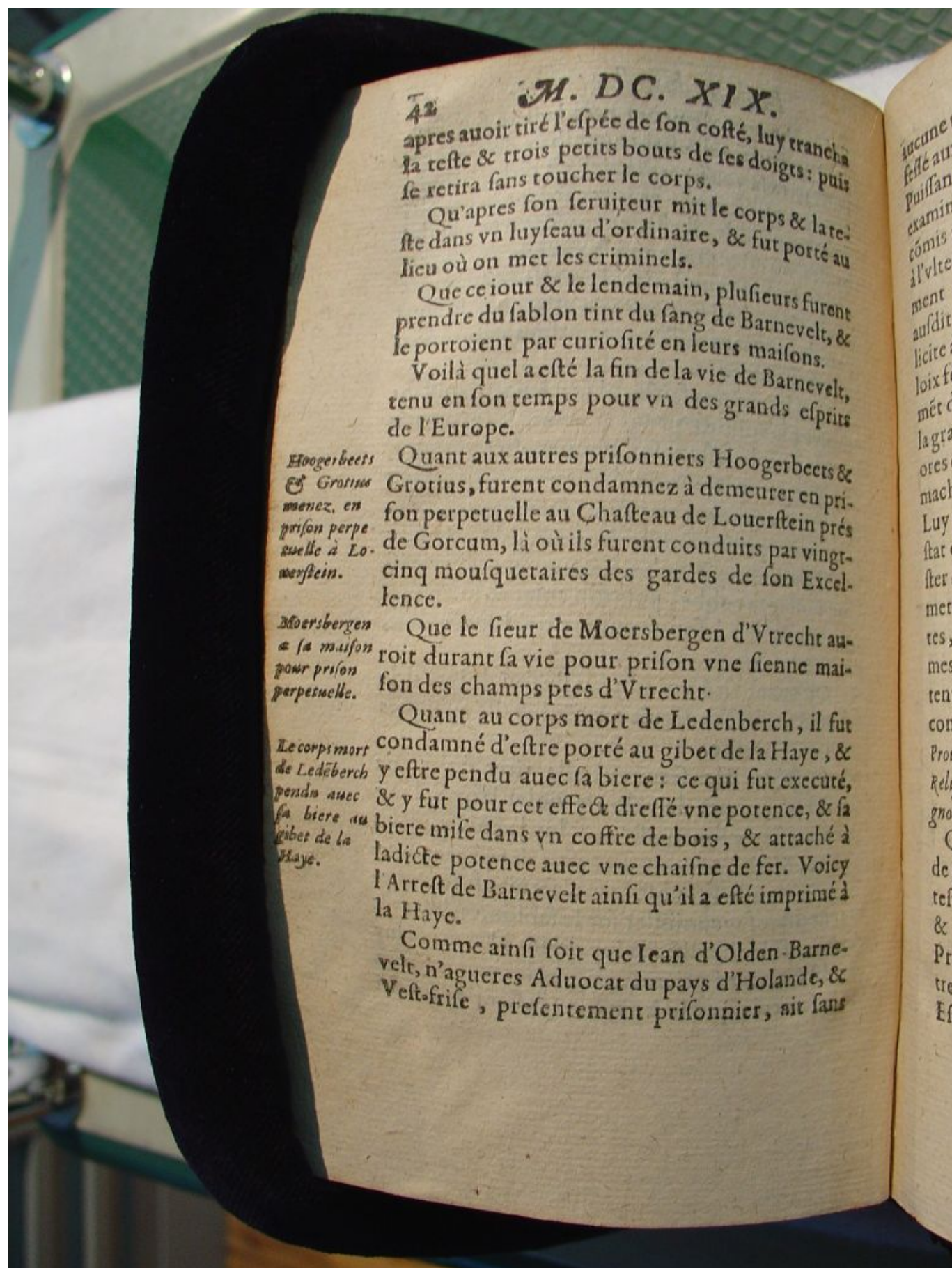
Que les prieres faictes, il se releua paroissant
 d'estre plus dispos qu'auparauant, & se tournât
 vers le peuple, ostant son bonnet, dict, *Bourgeois,*
i'ay esté toute ma vie vostre fidelle compatriote, croyez
qui ie ne meurs point en traistre, mais en support, & pour
auoir maintenu la liberté & les droicts, de la patrie.

Qu'apres ces paroles, il commença luy-mes-
 me à oster sa robbe, puis son colet & son pour-
 point, & dit à son seruiteur qu'il luy aydoit,
prenez-le, c'est pour vous.

Qu'ayant tiré vn anneau de son doigt, il le
 donna aussi à son seruiteur, & luy dit quelques
 mots à l'oreille.

Qu'alors son seruiteur alla tirer du sac de
 nuit vn bonnet de velours violet, lequel il mit
 sur la teste de son maistre, & luy l'abaisa sur ses
 yeux, & dit, *Seigneur ayez pitié de moy pauvre pe-*
cheur: puis le Preuost & son seruiteur le mene-
 rent pour fagenouïller sur le sablon, où luy ayât
 abbaissé la chemise, ils luy dirent à Dieu: & luy
 s'estant mis en prieres, joignit les mains si prez
 de son col, que le bourreau s'estant approché

1619_042.jpg



1619_043.jpg

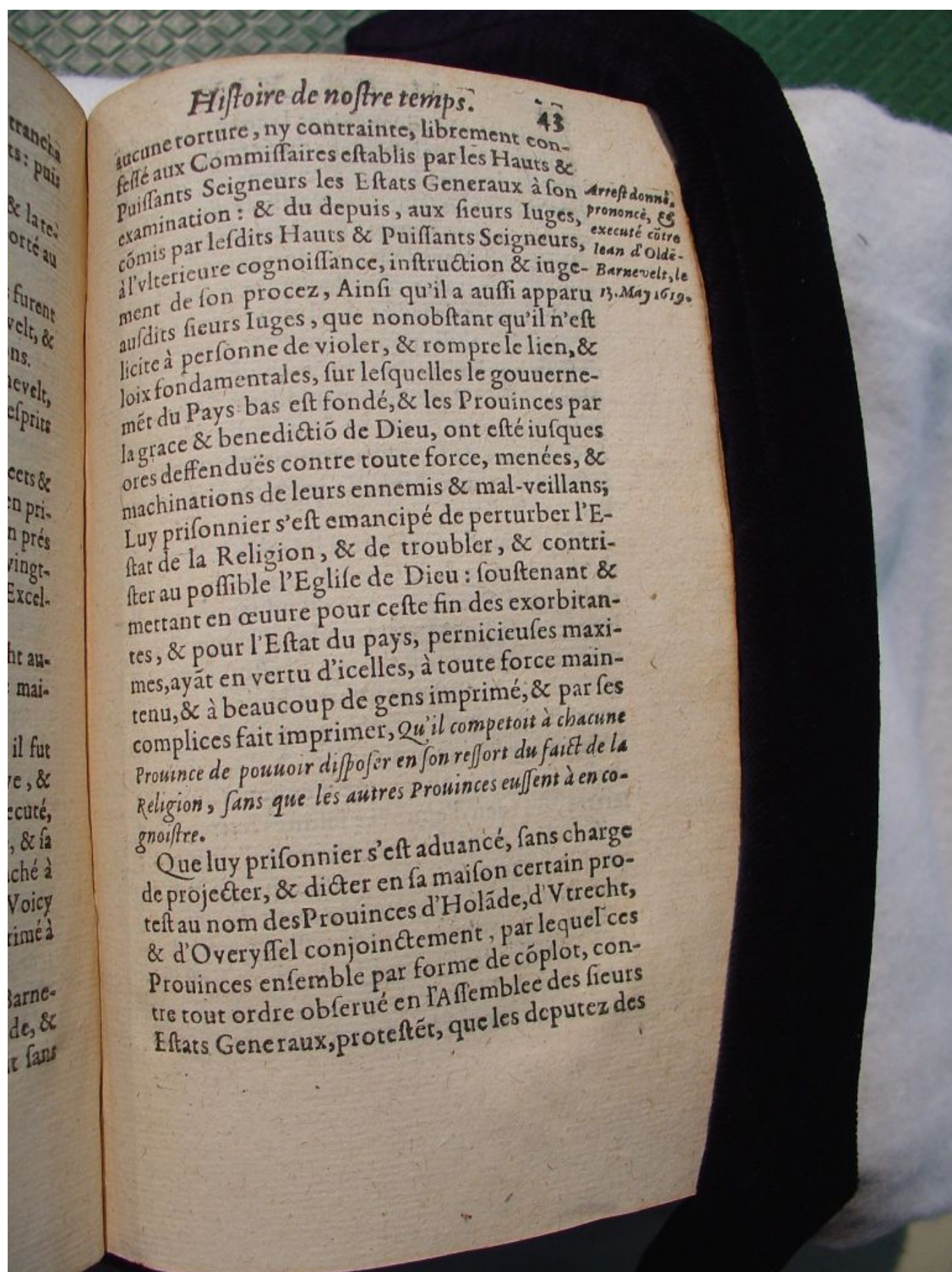


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan